

□ Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt
□ Négociation - Dérivés sur actions et indices
□ Back-office - Contrats à terme

☑ Back-office - Options☑ Technologie☑ Réglementation

CIRCULAIRE Le 3 janvier 2008

FUSION ENTRE DEUX PARTICIPANTS AGRÉÉS FIMAT CANADA INC. ET SOCIÉTÉ FINANCIÈRE CALYON CANADA INC.

DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ SOCIÉTÉ FINANCIÈRE CALYON CANADA INC.

Le 20 novembre 2007, le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la fusion des opérations de Fimat Canada Inc. et de Société financière Calyon Canada Inc. Cette fusion a donné lieu à la démission de Société financière Calyon Canada Inc. à titre de participant agréé de Bourse de Montréal Inc., laquelle a également été approuvée par le Comité spécial de la réglementation. Cette fusion et la démission en résultant ont toutes deux pris effet le 2 janvier 2008.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Jacques Tanguay, vice-président, Division de la réglementation, au 514 871-3518, ou à l'adresse courriel <u>jtanguay@m-x.ca</u>.

Jacques Tanguay Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no: 002-2008

Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353 Site Internet : www.m-x.ca